

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 14-003488 / 64401593
SAP (Schweiz) AG, 1018 Lausanne
Global Service & Support / divers travaux IT en rapport: test des programmes, Backup, Releases, Upgrades et analyses des problèmes chez leurs clients dans toute la Suisse
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
5 H
01.01.2015–31.12.2017 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 14-003561 / 86972400
Arge SiSto N8 Ghüebalm- & Giessbachtunnel, 1950 Sion
Galerie de sécurité entre Giessbach- et Ghüebalm N8
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques, Processus de production concernée par l'annexe de l'Ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1)
12 H
01.01.2015–31.07.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 14-003594 / 53137051
Omniservice SA, 1227 Carouge GE
Nettoyage des places et jardins publics de la ville de Carouge
Besoin particulier de consommation
1 H
01.01.2015–30.09.2017 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

3 février 2015

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail